

PASTORALE 5^{ème}

Madame, Monsieur,

En lien avec le projet pédagogique et pastoral de l'Etablissement ouvert sur la vie et la connaissance de l'autre, et dans le prolongement de ce que votre enfant a vécu en 6^{ème}, nous offrirons cette année aux 5^{èmes} des temps différents pour la pastorale. Pour les élèves baptisés et/ou en chemin vers la religion catholique, nous proposerons des temps de réflexion, de partage et de prière en petits groupes (Parcours n°1: catéchèse).

Un temps de culture religieuse sera proposé en parallèle aux autres élèves (Parcours n°2 : Education Humaine et Spirituelle). Les élèves sont, par ailleurs, invités à la Messe célébrée chaque mardi à la chapelle de l'Etablissement et préparée par un groupe d'élèves catéchisés.

Enfin, en lien avec les prêtres de la paroisse Sainte Anne de la Butte aux Cailles, les élèves qui le souhaitent pourront se préparer au Baptême, à la Première Communion ou à la Profession de Foi.

En espérant répondre à votre attente, nous vous prions, Madame, Monsieur, de croire en notre entier dévouement,

B. Chibani Mano Directrice Coordi	1.1.1	e pastorale	V. Sarrazin Responsable Collège
*			
Merci de remettre ce document le jour de la rentrée le LUNDI 4 SEPTEMBRE 2017 au Professeur principal			
Madame, Monsieur			5ème
Désirent que leur enfant			
(NOM et prénom de l'enfant)			
Tous les élèves de 5ème doivent s'inscrire à un des deux parcours :			
Pastorale du Collège.	e à un temps de catéchèse pro que mon enfant prépare : Son Baptême Sa Première Communion Sa Profession de Foi à un temps de culture religieuse	Merci de joine ou la phot (parents et el	mps et aux célébrations organisées par la dre son certificat de baptême * tocopie de toutes les pages nfant) de votre livret de famille catholique
Signature du responsable	Ţ		Signature du jeune :

Pour information, les célébrations ont lieu sur des temps banalisés. Les élèves qui n'y participent pas sont invités à vivre des temps de réflexions accompagnés par un enseignant.

Pour obtenir un certificat de baptême, contactez la paroisse dans laquelle votre enfant a été baptisé en indiquant la date de son baptême.